

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Esternay

SEANCE DU 25 JUIN 2015

Date de la convocation : 16 juin 2015

Date d'affichage : 17 juin 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Patrice VALENTIN, maire.

Présents : Alexandra BEDEL, Colette DAUTRY, Frédérique BORDES, Marie-France GEERAERTS, Maud MASCIO, Nathalie FOUQUET, Patricia ROYER, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO, Alain ROYER, Claude BELIN, Daniel BISI, Dominique VANDIER, François PARIS, Jammes DOYEN, Jean-Luc BATONNET, Nicolas PERDREAU, Patrice VALENTIN

Absent excusé: Denis TRIQUENOT

Secrétaire : Monsieur Claude BELIN

Avant ouverture de séance M le Maire :

- Remercie la Famille LEGEE pour le don d'une œuvre de Monsieur Francis LEGEE, artiste peintre local récemment décédé. Un nouvel enrichissement s'ajoutant à notre patrimoine culturel actuel et exposé principalement dans le salon d'honneur de la Mairie.
- Félicite tous les acteurs du FESTIVAL DES PETITS MONSTRES qui s'est déroulé le 20 juin 2015, un bon esprit d'équipe, une bonne dynamique et des retombées très positives. Monsieur Nicolas PERDREAU précise la bonne participation du public qui a apprécié la gratuité et la diversité des activités présentées.
- Informe du soutien obtenu par le Père Paul ROYER pour la rénovation du Christ de l'Eglise Saint Rémi d'Esternay.
- Distribution du nouveau du guide du tri pour tenter de redresser la dérive préoccupante du service. Les élus sont les relais vers la population de ce document et les bonnes pratiques qui y sont définies.
- Distribution d'un marque page pour la 5^e édition de la Fête du Livre qui se déroulera le dimanche 4 Octobre 2015.
- Présente avec la participation du Responsable Aube et Haute-Marne VEOLIA le Rapport Annuel du service public de distribution d'eau potable.

2015_05_01 - Service de l'eau : rapport annuel du délégataire 2014

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le rapport annuel du délégataire 2014 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable

Ce rapport est tenu à la disposition du public aux horaires d'ouverture du secrétariat et mis en ligne sur le site www.esternay.com.

2015_05_02 - Conseil municipal : procès-verbal de la séance du 4/06/2015 - approbation

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés

ADOPTE le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 4 juin 2015**2015_05_03 - Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales - compte rendu**

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

M. le Maire communique les décisions municipales prises en application de la délibération n° 2014_3_3 du 28/03/2014

PREND ACTE de 4 décisions prises par le Maire en application de la délibération sus énoncée.**PREND CONNAISSANCE** de la prochaine proposition d'un bail emphytéotique entre les deux propriétaires résidant rue du Docteur Carrère et la commune pour un montant d'un euro par an, dans le but de maintenir le patrimoine du lavoir typique en structure bois rue de l'Etang de l'Aître. Ceci permettant sur la durée la remise en état.**2015_05_04 - Signature du protocole de mise en place d'un dispositif de participation citoyenne**

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Afin de renforcer la vigilance en matière de sécurité des personnes et des biens,

ACCEPTÉ La mise en place du protocole « Participation Citoyenne » proposé à l'approbation de M. le Sous-préfet de l'Arrondissement d'Epemay, du Colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Marne et du Maire d'Esternay.**AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention**2015_05_05 - Supports de prévention routière : installation de radars pédagogiques et demande d'aide au titre du produit des amendes de police**

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

Par 15 Voix Pour 2 Voix Contre 1 Abstention

EMET UN AVIS FAVORABLE A l'installation de 1 radar pédagogique mobile dans l'agglomération d'Esternay**SOLLICITE** Une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de La Marne**AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet**2015_05_06 - Finances communales : décision modificative budgétaire**

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Maire à opérer, sur le budget principal de l'exercice 2015, aux modifications budgétaires présentées par redéploiement issus d'autres dépenses non engagées.**2015_05_07 - Exploitation de la licence IV par la commune : formation d'un élu au permis d'exploitation et remboursement frais de mission dans le cadre d'un mandat spécial**

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

Par 17voix pour 0 voix contre 0 abstention

Considérant l'intérêt communal de gérer directement l'exploitation de la licence IV acquise en septembre 2013,

CONFERE

à Mme Alexandra BEDEL un mandat spécial pour participer à la formation préalable obligatoire à l'issue de laquelle un permis d'exploitation lui sera délivré. Madame Alexandra BEDEL n'a pas pris part au vote.

2015_05_08 - Participation financière au SAGE des Deux Morin-Inscription budgétaire 2015

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Afin de poursuivre l'élaboration et l'animation du SAGE DES DEUX MORINS

DECIDE de reconduire son soutien financier à l'Association pour l'année 2015.

Précise, que si la Communauté de Communes Portes de Champagne venait à s'engager dans l'élaboration du Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux Bassée-Voulzie et à y participer financièrement, il lui appartiendrait alors de prendre également en compte la participation financière au SAGE des Deux Morin en lieu et place de la Commune d'Esternay.

2015_05_09 - Evolution territoriale et organisationnelle

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Sur le rapport de M. le Maire

Esternay assume la place de bourg centre et de pôle de services au niveau de la communauté de communes des portes de champagne et assure l'animation sociale sportive et culturelle.

Des réflexions se conduisent à plusieurs niveaux : Celui de la fragilité économique de la communauté de communes tel que mise en évidence sur un récent rapport et évoqué de longue date par Monsieur le Maire. Ceux associés aux possibilités de communes nouvelles lues essentiellement sur le volet financier hors réflexion projet et gouvernance. Ceux que la loi peut engager en incitant voire imposant le regroupement de communautés de communes voisines.

Cette évolution des territoires, particulièrement dans le cadre du rapprochement ou de la fusion des services et structures communales et intercommunales, s'opère au croisement d'enjeux de nature diverses, au-delà de la problématique financière. En termes politiques et de pilotage, il s'agit de déterminer les conditions d'une nouvelle gouvernance locale, et de mettre en place des structures de coordination optimale entre les services publics faisant l'objet du rapprochement.

La réorganisation territoriale soulève également des enjeux en termes organisationnels et humains, et il s'agit d'instaurer les conditions d'une transformation réussie, mobilisant les acteurs autour d'un projet de développement du territoire, et permettant de redéfinir en les optimisant les modes d'organisation et de gestion des services publics locaux. La ville d'Esternay ne pouvant devenir un enjeu de pouvoir pour les autres communes du bassin et la communauté de communes.

Le sujet complexe a été largement exposé et débattu au cours de la séance. Il importe que la commune définisse ses options et les fasse connaître voire partager aux autres communes de la CC des Portes de Champagne et à ses éventuels partenaires des autres communautés de communes voisines (bassins d' Anglure, Sézanne et Montmirail voire Fère Champenoise)

Pour faciliter la réflexion des conseillers municipaux d'Esternay, Monsieur le Maire s'engage à établir une note explicative des thèmes enjeux et objectifs à fixer. Esternay devra en qualité de ville centre définir clairement sa stratégie vers chacune des communes de la Communauté de Communes, voire des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale voisins.

Les informations porteront sur l'équilibre entre projet de territoire, gouvernance et finances

Monsieur le Maire rappelle que ce sont les communes qui sont décisionnaires sur ces domaines et non les communautés de communes qui peuvent cependant être force de proposition. Esternay assumera sa responsabilité de ville ressource et de services au sein du réseau avec les autres de même rang du Pays de Brie et Champagne.

Monsieur le Maire précise que ce sont les communes qui sont décisionnaires sur ces domaines et non les communautés de communes qui peuvent cependant être force de proposition. Esternay assumera sa responsabilité de ville ressource et de services au sein du réseau avec les autres de même rang du Pays de Brie et Champagne.

Le Conseil municipal, après avoir entendu la présentation et fait partager ses éléments d'analyse, décide à l'unanimité de valider la proposition de supports écrits explicites permettant ensuite au conseil municipal, en connaissance, de définir la position de la commune sur le développement utile à la population locale, aux services et à l'économie dans le cadre de l'évolution de l'organisation territoriale.

Ce thème non identifié ni proposé aux habitants lors du programme municipal de Mars 2014 fera l'objet d'une communication spécifique au fil de son évolution. (Robinette, site internet et/ou réunion publique).

Affaires diverses

- Soirée court-métrage : manifestation ayant rencontré peu de succès malgré la qualité de la programmation. Remerciements à Mademoiselle Michel initiatrice et souhait de renouvellement
- Tournois de football de l'USS : Les plateaux d'équipes sont de plus en plus nationaux et apportent de la notoriété tant au club qu'à la ville. Bonne participation du public, journées agréables. Merci aux nombreux bénévoles qui permettent ce résultat
- La licence de 4^{ème} catégorie portée par un établissement privé local récemment fermé a été transférée vers la Commune de Hautvillers, après avoir recueilli l'avis des maires concernés
- Sélection des maisons fleuries 2015 : point sur le retour du document remis aux conseillers municipaux devant leur permettre d'identifier par catégorie les endroits de la commune sortant de l'ordinaire par leur qualité de fleurissement et propreté
- Monsieur Nicolas Perdreau rappelle le début du F'EST'ÉTÉ le vendredi 3 juillet 2015 à 21 heures
- Monsieur le Maire souligne le problème du double emploi de la scène car deux manifestations ont lieu en même temps fin juillet (Centre de loisirs et le F'EST'ÉTÉ). Contacter une autre commune afin de demander le prêt. Ceci s'est déjà fait par le passé tout à la fois par la commune mais aussi pour aider des communes voisines
- Modification du plan de circulation à partir du 1^{er} juillet 2015 et jusqu' à la fin de la moisson, pour éviter tous risques d'accident de la circulation et assurer la sécurité des usagers
- Le marché du mardi matin sera déplacé pendant l'été Place des Droits de l'Homme et ceci dès le mardi 7 Juillet
- Monsieur Valentin suggère de réfléchir à des astreintes du personnel communal lors des week-ends des manifestations d'été, notamment pour les montages et démontages des équipements mobiles
- Monsieur Vandier sollicite l'aide des Conseillers municipaux pour les 13 et 14 juillet 2015

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 H 15

Le maire,

Patrice VALENTIN

le Maire



Patrice VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/07/2015 à 10:57:50
Référence : 58f23886e0fa088ed0e6de6f76cb8ee3eeaba199